

Eszter KOVÁCS

## **Les genres insérés dans le récit de voyage Aperçu à partir des voyages de Bougainville et de Diderot**

En lisant des récits de voyage, on ne s'aperçoit pas toujours à la première lecture qu'il s'y trouve d'autres genres insérés. En effet, la fragmentation du récit et la présence de textes plus ou moins autonomes incorporés paraissent souvent naturelles, puisque la nature même du voyage les rend possibles.

Cette technique est souvent utilisée de manière consciente par les auteurs, et mérite ainsi d'être observée. Dans l'étude présente, nous nous désignons comme objectif de relever tout aspect narratif relatif à l'insertion d'autres genres dans le récit de voyage. Ces aspects peuvent être regroupés autour de trois points : l'ensemble du récit, les types des genres insérés et les transitions.

Nos premières observations concernent donc l'organisation de l'ensemble du texte. Avant de considérer les genres insérés séparément, il nous est important de parler de l'ouvrage entier qui forme le cadre du récit en racontant le voyage.

Le récit de voyage est rarement un texte homogène caractérisé par une composition linéaire, même si la chronologie du voyage rendrait possible l'emploi de cette structure. Dans certains ouvrages, le voyageur propose une autre ligne directrice, comme Diderot, qui considère que l'objectif du genre est de présenter le pays en question d'un point de vue politique et social, et organise son œuvre selon l'ordre thématique<sup>1</sup>. Cette structure est facile à suivre au cours de la lecture et, en principe, ne donne pas lieu aux digressions. Cependant, comme nous le verrons, le *Voyage en Hollande* de Diderot en fournit des exemples intéressants.

Grâce à certaines de leurs remarques, nous observons que les voyageurs sont particulièrement attentifs à l'organisation de leur texte. Bougainville, par exemple, écrit dans son *Voyage autour du monde*, à la fin d'un chapitre consacré entièrement à l'expulsion des jésuites et qui, par là devient une dissertation presque indépendante : « Reprenons le récit de notre voyage dont le spectacle de la révolution arrivée dans les missions n'a pas été une des circonstances les moins intéressantes »<sup>2</sup>. Il souligne ainsi l'importance de l'ensemble de son voyage et des événements épisodiques en même temps.

Certains auteurs essaient de se concentrer seulement sur un objectif précis (les sciences naturelles par exemple) et s'opposent aux digressions. Cependant, ils ne sont pas exempts de telles tentations ; ainsi que La Condamine qui, dans son *Voyage sur l'Amazone*, se mêle à la discussion sur l'existence des Amazones malgré son intention déclarée de ne parler que des faits scientifiques<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir le « Préliminaire » in Denis DIDEROT, *Voyage en Hollande*, Paris, Maspero, 1982.

<sup>2</sup> Louis Antoine BOUGAINVILLE, *Voyage autour du monde*, Paris, Maspero, 1980, p. 146.

<sup>3</sup> Charles-Marie de LA CONDAMINE, *Voyage sur l'Amazone*, Paris, Maspero, 1981, pp. 32-33.

Nous pouvons donc constater que l'ensemble du récit fonctionne comme un cadre à remplir. Dans la plupart des cas, la nature du voyage permet, voire impose l'insertion d'autres types de textes. Le voyage est toujours une expérience, mais aussi une action culturelle. Par conséquent, l'auteur est souvent obligé de recourir à l'insertion ou au réemploi de certains genres dans son ouvrage.

Nous partageons l'avis de Pierre Rajotte, qui affirme que les textes insérés font partie des pratiques de réécriture<sup>4</sup> toujours nécessaires lors de la rédaction du récit de voyage. Hélène Lefebvre, pour sa part, souligne que le procédé du voyage et les récits enchâssés se renforcent et s'affaiblissent mutuellement<sup>5</sup>, ce qui, à notre avis, est non seulement valable du point de vue thématique mais aussi du point de vue narratif.

En évoquant le problème du cadre, il nous faut également considérer certains résultats des recherches sur les genres insérés dans le roman, d'une part parce que le récit de voyage est souvent observé dans ses rapports avec le roman, d'autre part parce que le cadre formé par l'ensemble du texte peut fonctionner selon le même principe dans les deux genres.

Jean Viviès fait la remarque suivante à propos du roman : « C'est un *topos* romanesque que d'introduire un accident ou de tirer parti de la monotonie de la route pour glisser des récits secondaires »<sup>6</sup>. Cette constatation s'applique également au récit de voyage. Pourtant, dans le roman, les textes insérés montrent les différentes possibilités d'un cadre fictif ; dans le récit de voyage, ils donnent plutôt autant de possibilités de fiction dans un cadre réel<sup>7</sup>.

Les pauses narratives et l'insertion d'autres textes sont présentes dans le roman ainsi que dans le récit de voyage. Certaines structures narratives, par exemple celle du roman picaresque, peuvent influencer le récit de voyage. Dans les deux cas, les événements se déroulent à la fois dans le temps et dans l'espace. Mais tandis que dans le roman picaresque, l'accent est mis sur le héros et les lieux parcourus ne sont que secondaires, dans le récit de voyage, le voyageur passe au second plan par rapport aux lieux parcourus<sup>8</sup>.

Bien qu'il ne soit pas possible de dresser une typologie exhaustive des moyens d'insertion et des genres insérés, nous pouvons toutefois établir une

---

<sup>4</sup> Il parle à ce propos de « l'ajout d'impressions personnelles, de digressions, d'anecdotes et d'allusions livresques, parfois sans rapport avec le voyage lui-même ». Pierre RAJOTTE, *Le récit de voyages au XIXe siècle*, Montréal, Triptyque, 1997, p. 55.

<sup>5</sup> Hélène LEFEBVRE, *Le voyage*, Paris, Bordas, 1989, (Les thèmes littéraires), p. 89.

<sup>6</sup> Jean VIVIÈS, *Le récit de voyage en Angleterre au XVIIIe siècle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1999, p. 156.

<sup>7</sup> L'une des plus importantes conclusions du colloque sur ce sujet est « la nécessité dans laquelle se trouve le récit d'imagination de se nourrir de types d'écriture ayant une existence autonome et reconnue ». *Les genres insérés dans le roman*, Actes du Colloque International du 10 au 12 Décembre 1992, Lyon, C.E.D.I.C., p. 345. Le récit d'un voyage réel, au contraire, utilise ces types d'écriture comme autant de preuves de son authenticité.

<sup>8</sup> Cette affirmation n'est valable que jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Sur cette question voir Friedrich WOLFFZETTEL, *Le discours du voyageur*, Paris, PUF, 1996.

classification. Dans cette classification, nous définissons les insertions d'après Louis Baladier comme « des énoncés extérieurs au récit »<sup>9</sup>.

Notre premier point de vue est le changement que le voyageur opère sur les textes. D'une part, il existe des genres insérés textuellement : lettres, chansons, poèmes, légendes, etc. D'autre part, l'auteur peut réécrire, raccourcir, résumer ou même interpréter le texte inséré. Le texte est souvent écrit dans la même langue que l'ensemble de l'œuvre, mais il existe également des traductions ou des citations en langues étrangères. Diderot, par exemple, note la même inscription en latin et en français dans son *Voyage en Hollande*<sup>10</sup>.

Notre deuxième point de vue est l'identité de l'auteur des textes insérés, qui est parfois le voyageur lui-même. La Condamine présente à la fin de son *Voyage sur l'Amazone* la *Lettre à Mme [...] sur l'émeute populaire excitée en la ville de Cuenca*<sup>11</sup>. Il s'agit d'un supplément sous forme de lettre écrit par La Condamine à propos des circonstances qui ont séparé les membres de l'expédition. Il utilise ce moyen pour éviter de parler de ces événements lors de la présentation de son voyage scientifique. Les textes peuvent également être écrits par un autre scripteur. L'auteur du voyage peut simplement les recopier, mais il peut également les récrire ou n'en citer qu'un extrait dans son œuvre.

Enfin, nous pouvons considérer la longueur des genres insérés. Les citations, dialogues ou listes sont parfois d'une certaine longueur mais le voyageur peut se référer à un autre récit ou texte tout court. Certaines insertions ne comptent par ailleurs que quelques lignes ou quelques mots.

Le *Voyage en Hollande* de Diderot est une source riche en genres insérés de nature très différente. Nous pouvons cependant distinguer deux types majeurs parmi ces genres : soit les textes servent à compléter la présentation politique et sociale de la Hollande, soit ils l'abandonnent et tendent vers la présentation des curiosités et du piquant, toujours présents dans les œuvres de Diderot<sup>12</sup>.

Le premier type, à savoir les genres qui font partie de la présentation encyclopédique du pays, est représenté par la notation des *statistiques*, par l'écriture des *inventaires* et des *catalogues*. Nous devons nous rappeler que Diderot n'écrit pas son *Voyage en Hollande* selon la méthode établie dans le *Preliminaire*<sup>13</sup> ; les statistiques, les inventaires et les catalogues, qui visent l'objectivité et la précision en principe, ne satisfont pas ainsi toujours cette exigence.

Sous le titre *De l'économie domestique*, Diderot note la dépense d'une maison particulière. Cette micro-statistique commence par la description de la maison et du ménage, et continue par une liste de types de dépenses et de sommes.

<sup>9</sup> Louis BALADIER, *Le récit*, Paris, Les Editions STI, 1991, p. 64.

<sup>10</sup> DIDEROT, *Op. cit.*, p. 133.

<sup>11</sup> LA CONDAMINE, *Op. cit.*, p. 141.

<sup>12</sup> Wolfzettel parle du « voyage éclairé » à propos du *Voyage en Hollande* et affirme l'importance d'une « perspective fermement critique qui fait l'unité d'un récit privé de presque toutes les caractéristiques du récit ». Cela est applicable au *Voyage en Hollande* en général mais non pas à certaines parties plus librement structurées. WOLFZETTEL, *Op. cit.*, p. 267.

<sup>13</sup> Voir L.L. BONGIE, « Diderot, the *Voyage en Hollande*... and Diderot » in *Voltaire and his world*, Oxford, Voltaire Foundation, 1985, pp. 273-291.

Après une énumération détaillée, sous forme de tableau, nous trouvons la somme totale. A la fin de cette liste se trouve une réflexion intéressante : « Il ne manque à ce minutieux détail que d'avoir été fait à Rome il y a deux mille ans pour être lu avec intérêt »<sup>14</sup>. Cette remarque souligne les valeurs de la documentation méthodique, mais Diderot prend en même temps un peu de distance ironique vis-à-vis son propre travail.

Dans le chapitre *Le savant et l'artiste*, Diderot énumère les ouvrages les plus intéressants qu'il a trouvés dans la bibliothèque de Meerman fils, et donne même les références exactes des livres en question. « Il y a dans la bibliothèque de Meerman fils, à La Haye, qui a acheté les livres des Jésuites, un Aretaeus, *De methodo secandi calculum*, manuscrit, opus circiter 20 pag. in-folio, graece<sup>15</sup>. » Nous constatons là à la fois l'influence des catalogues dans les guides (qui énumèrent ce qui mérite d'être vu) et un choix personnel des curiosités.

Le deuxième type de genres insérés, appelés « inoubliables anecdotes » et « rapides croquis » par Bongie<sup>16</sup>, se manifeste surtout dans le chapitre *Voyage dans quelques villes de la Hollande*. La partie *La Haye*, en particulier, compte de nombreuses histoires de cette sorte. Diderot prend des notes de la *conversation* de table chez son hôte, le prince Galitzin, et les réutilise dans son *Voyage*<sup>17</sup>.

Ces petites histoires n'ont aucun point commun si ce n'est le fait qu'elles sont liées à la Hollande ou au séjour de l'auteur en Hollande. Toutefois, ce lien est assez faible, puisque la Hollande n'est présente que de manière indirecte dans certains cas. Un des meilleurs exemples est l'insertion d'une *inscription*, puisque le couvent dont Diderot parle n'a rien à voir avec la Hollande : « Un voyageur, qui dînait avec nous, nous dit avoir lu dans le couvent des franciscains de Lyon l'inscription suivante figurée comme on la voit ici. Elle est d'une grande sagesse »<sup>18</sup>.

Ce qui lie cependant cette suite de textes courts est la légèreté du style et l'importance accordée à la curiosité, à la nouveauté de l'événement. Le genre dominant de cette partie est l'*anecdote*, que Diderot incorpore dans son récit d'une façon originale.

Alain Montandon souligne que l'origine du nom anecdote est le mot grec *anekdotos*, ce qui veut dire inédit. Il définit ce genre comme étant la « relation d'un fait court, saillant, authentique, remarquable, souvent paradoxal, renonçant à toute amplification et à tout développement littéraire ». Un des traits distinctifs de ce genre est qu'elle « se termine par une pointe ou un renversement »<sup>19</sup>.

---

<sup>14</sup> DIDEROT, *Op. cit.*, pp. 100-102.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>16</sup> L.L. BONGIE, art. « Voyage en Hollande », in *Dictionnaire de Diderot*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 531.

<sup>17</sup> Il est possible de trouver des ressemblances entre l'art du récit de voyage et celui de la conversation mondaine, si populaire au dix-huitième siècle. Voir Madeleine van STRIEN-CHARDONNEAU, « Le Voyage de Hollande », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1994, p. 201.

<sup>18</sup> DIDEROT, *Op. cit.*, 1982, pp. 132-133.

<sup>19</sup> ALAIN MONTANDON, *Les formes brèves*, Paris, Hachette, 1992, p. 99.

Pour ce qui est de la technique de raconter ou d'écrire ce genre bref en général, Montandon met en relief que l'anecdote est « conçu comme un assemblage de moments narratifs distincts »<sup>20</sup>, racontée « avec une grande concision et avec un art consommé pour parvenir à la pointe finale »<sup>21</sup>.

Nous pouvons constater que l'art de l'anecdote chez Diderot dans son *Voyage en Hollande* est tout à fait particulier. L'auteur raconte en effet la plupart de ses anecdotes brièvement, mais avec une certaine dramatisation. Ce dynamisme est encore renforcé par la « rapidité » de la juxtaposition.

Il se trouve sous le titre *La Haye* une collection d'anecdotes enchaînées. L'auteur commence ces histoires avec des tournures comme « J'y ai vu... », « J'ai entendu raconter à un Anglais... », « Un voyageur, qui dînait avec nous, nous dit... », « Un autre raconta que... »<sup>22</sup>. Hormis ces tournures, rien ne lie ces histoires thématiquement au premier abord. Ce qui nous permet d'y trouver néanmoins un certain degré de cohérence est le dynamisme du texte qui le rapproche du style d'une véritable conversation. Malgré l'enchaînement qui permet de les lire d'un trait, chaque anecdote a également une importance en elle-même.

L'auteur insère dans ce chapitre d'autres anecdotes par simple juxtaposition, sans enchaînement. La plus intéressante est la suivante : « Un soldat prussien fut condamné à mort et il allait être exécuté, un valet, curieux d'assister au supplice, ayant laissé dormir son maître qui avait dans sa poche la grâce de ce soldat »<sup>23</sup>. Diderot raconte cet événement si brièvement que le texte se rapproche de simples notes ou d'un fait divers. Cependant, cette technique rend l'événement encore plus frappant.

Nous ne connaissons pas exactement les sources que l'auteur a utilisées pour rédiger cette collection d'anecdotes. Benot signale qu'une des anecdotes se trouve déjà chez Misson, dans son *Voyage en Italie*, tandis que Diderot le commence par « le docteur Robert dit... »<sup>24</sup>. Mais l'anecdote est un genre où la source a encore moins d'importance que l'authenticité, ainsi l'origine exacte de l'événement n'entre pas en ligne de compte<sup>25</sup>.

Autre cas important dans la collection d'anecdotes du sous-chapitre *La Haye* est lorsque l'auteur suggère qu'il raconte une véritable expérience personnelle et non pas une histoire entendue. Un exemple en est l'histoire de la jeune femme malade dont l'auteur rencontre le mari. Diderot met en évidence la rencontre personnelle : « Je trouvai à La Haye deux étrangers, un mari et sa femme... »<sup>26</sup>, raconte son conseil donné au mari et termine l'anecdote par un mot d'esprit.

L'on trouve dans le *Voyage en Hollande* un cas tout à fait particulier des genres insérés : le *témoignage d'un autre voyageur*. Nous voyons ainsi le voyage

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>22</sup> DIDEROT, *Op. cit.*, pp. 132-133.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>24</sup> Note d'Yves BENOT, in DIDEROT, *Op. cit.*, p. 133.

<sup>25</sup> Bongie signale que Diderot utilise plusieurs fois ses « pillages » comme d'observations personnelles et les présente en « choses vues ». L.L. BONGIE, art. « Voyage en Hollande », p. 530.

<sup>26</sup> DIDEROT, *Op. cit.*, p. 138.

dans le voyage, l'apparition du voyageur dans le récit d'un autre voyageur<sup>27</sup>. Il s'agit du tablier des Hottentotes, extrêmement intéressant pour Diderot, d'une part parce que l'être humain est au centre de la question, d'autre part parce qu'à l'époque, on n'en avait pas de connaissances fiables. Diderot ouvre le débat en évoquant le témoignage du voyageur rencontré, et engage les autres personnages dans la conversation. Il renonce à pater un jugement sur la discussion et se réduit à noter tout ce qu'il entend.

Dans la plupart des cas, Diderot rapporte l'événement mais ne fait pas intervenir sa propre opinion. Nous trouvons cependant des exceptions dans le texte. Diderot raconte un parabole entendu du docteur Robert et note son avis : « Le conte [à savoir ce que le docteur a raconté] était gai, mais il n'était pas censé. » Pour comprendre cette phrase à propos de la petite histoire, il faut en observer le contexte. Diderot demande un renseignement médical lors de la conversation, et le docteur Robert répond par l'anecdote notée que Diderot en sait autant que lui-même. L'avis de Diderot est donc à la fois son opinion et une réponse négative au docteur<sup>28</sup>.

Le *Voyage autour du monde* de Bougainville est un texte bien structuré qui s'organise selon l'itinéraire, et essaie d'équilibrer les descriptions consacrées à la route sur mer et les descriptions des étales, suivies des réflexions de l'auteur. Ce texte est intéressant parce que nous trouvons plusieurs genres insérés dans une *structure linéaire* et organisée selon les traditions du récit de voyage.

Dans la *lettre* intitulée *Au Roi*, que Bougainville écrit à Louis XV, l'auteur présente les principaux objectifs et mérites de l'expédition. Il place cette lettre en tête du récit comme dédicace, et souligne ainsi que son voyage n'était pas son entreprise, mais bien celle de la nation française : « C'est l'histoire de *nos efforts* que j'ose présenter à VOTRE MAJESTÉ ; votre approbation en fera le succès »<sup>29</sup>. Cette lettre essaie d'orienter le lecteur de son époque vers une lecture particulière et l'empêche de lire le texte comme un récit d'aventures.

Dans le *Discours préliminaire*, Bougainville compose un *résumé* des voyages autour du monde et des découvertes maritimes faites avant son départ. La source, qu'il ne mentionne pas, est l'*Histoire des navigations aux Terres australes* du président de Brosses<sup>30</sup>. Il finit cette partie par les mots suivants : « Tel est l'*exposé* succinct des divers voyages autour du globe, et des découvertes différentes faites dans le vaste océan Pacifique, jusqu'au temps de notre départ »<sup>31</sup>.

Le *Discours préliminaire* contient également l'*abrégé* de certaines parties d'un autre voyage, celui de James Cook ou plus exactement de ses compagnons, Banks et Solander : « En attendant [la publication], j'ai cru à propos de placer ici un abrégé de l'extrait de ce fameux voyage que M. Bancks lui-même a envoyé à

---

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>29</sup> BOUGAINVILLE, *Op. cit.* (Nous soulignons). Les numéros de pages renvoient à l'édition Maspero, 1980, établie d'après l'édition de 1772, excepté s'il s'agit d'une citation qui ne se figure que dans l'édition Gallimard, 1982 établie d'après la première édition de 1771.

<sup>30</sup> Note de Jacques PROUST, in BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, p. 443.

<sup>31</sup> BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, p. 16 (Nous soulignons).

l'Académie des Sciences de Paris»<sup>32</sup>. Cet abrégé est long d'une page et demie et conclut : « Cette *esquisse* fera désirer impatientement aux lecteurs la relation détaillée de cette instructive expédition et doit me rendre encore plus timide à publier le récit de la mienne »<sup>33</sup>.

Dans la première édition de son *Voyage*, en 1771, Bougainville écrit un *rapport* à propos de la cession des îles Malouines à l'Espagne. Il remonte ainsi au temps de la fondation de la colonie française sur ces îles, et recopie l'*inscription* de la médaille enterrée au nom du royaume à cette occasion<sup>34</sup>. Il est intéressant de remarquer que la typographie du texte tente de représenter la médaille.

Nous pouvons regarder le chapitre V entier comme un texte inséré dans l'ensemble du *Voyage autour du monde* ; Bougainville raconte dans ce chapitre l'expulsion des jésuites au Paraguay en 1767. L'auteur interrompt la narration de son voyage et rédige un *rapport* sur l'événement, qui se transforme finalement en *réflexion politique*.

Le sous-titre qui figure dans la première édition de l'ouvrage<sup>35</sup> est *Détails sur les missions de Paraguay*. Ce sous-titre montre nettement que le but de l'auteur est d'entrer dans les détails de l'événement. Le début du chapitre est un *résumé historique* sur les missions, qui commence par la phrase suivante : « Mais avant que de détailler ce que j'ai vu sur la catastrophe de ce singulier gouvernement, il faut dire un mot sur son origine, ses progrès et sa forme »<sup>36</sup>.

L'opinion personnelle de Bougainville apparaît clairement, bien que l'auteur reste tout à fait objectif. Il révèle la différence entre la réalité et l'illusion de la société ecclésiastique des jésuites : « Telles ont dû paraître et telles me paraissaient les missions dans le lointain et l'illusion de la perspective. Mais en matière de gouvernement, un intervalle immense sépare la théorie de l'administration »<sup>37</sup>.

Bougainville insère des documents authentiques dans ce chapitre de son récit de voyage. Il s'agit d'une *traduction de la lettre* d'un capitaine et d'une *relation* publiée sur l'entrée militaire dans une des missions<sup>38</sup>. Bougainville essaie de présenter l'événement de manière précise et objective, c'est pourquoi il introduit deux autres scripteurs dans son texte<sup>39</sup>. La dernière phrase du chapitre montre exactement que l'auteur considère lui-même cette partie comme une digression<sup>40</sup>.

Le texte comporte une lettre insérée de plus. Bougainville amène en France un habitant de Tahiti, Autourou, et plus tard il entreprend de l'aider à se retourner

<sup>32</sup> BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, p. 17.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 18 (Nous soulignons).

<sup>34</sup> BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, p. 82.

<sup>35</sup> Voir BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, p. 129. L'édition Maspero supprime ce sous-titre.

<sup>36</sup> BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, p. 59.

<sup>37</sup> BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, p. 63.

<sup>38</sup> Il s'agit bien d'écrits officiels dans ce cas. Rappelons-nous que d'après Rougeot « il serait cependant imprudent d'exclure du domaine littéraire, au sens large, toutes les lettres officielles ». Jacques ROUGEOT, « La littérature épistolaire », in *Littérature et genres littéraires*, Paris, Larousse, 1978, pp. 169-170.

<sup>39</sup> BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, pp. 71-74.

<sup>40</sup> Voir note 2.

dans son pays. Il justifie cette volonté aux yeux de ses lecteurs par l'*extrait de la lettre* ci-dessous mentionnée : « J'ai reçu des nouvelles de l'arrivée d'Autourou à l'île de France, et *je crois devoir insérer* ici la copie d'une lettre de M. Poivre écrite à ce sujet à M. Bertin, ministre d'Etat ». Après l'extrait, l'auteur s'écrie ainsi : « Puisse-t-il revoir enfin ses compatriotes »<sup>41</sup>.

A la fin du chapitre III, Bougainville présente le système économique du Brésil et analyse le fonctionnement de la colonie. Cette présentation répond vraisemblablement au fait que le voyage était ordonné par le royaume français, par conséquent, le récit devait satisfaire le besoin d'information sur les autres pays colonisateurs.

Bougainville introduit cette *analyse financière* par la phrase suivante : « Je me contenterai d'entrer ici dans quelques détails sur les richesses dont cette ville [Rio Janeiro] est le débouché et sur les revenus que le roi de Portugal en tire »<sup>42</sup>. De plus, Bougainville essaie de révéler les effets latents du système économique : « En un mot, les mines du Brésil ne produisent point d'argent ; tout celui que les Portugais possèdent provient de cette contrebande »<sup>43</sup>.

Le chapitre finit par un *compte financier* : « Toute la dépense que le roi de Portugal fait à Rio-Janeiro, [...], monte environ à six cent mille piastres »<sup>44</sup>. Bougainville ajoute quelques lignes de notes chiffrées de plus, intitulées *Récapitulation et montant des divers objets du Revenu royal* et conclut : « Sur quoi, défalquant la dépense ci-dessus mentionnée, on verra que le revenu que le roi de Portugal tire de Rio-Janéiro se monte à plus de dix millions de notre monnaie »<sup>45</sup>.

Ces exemples nous amènent au problème des transitions relatif aux genres insérés. Les textes incorporés dans le récit de voyage ont une existence plus ou moins autonome, c'est pourquoi l'on trouve une rupture plus ou moins marquée dans la narration du voyage.

Baladier appelle « clauses d'accompagnement » les expressions du discours du narrateur qui se situent en dehors du narré dans le récit. Il classe ces expressions dans les sous-catégories de « discours d'intervention » de l'auteur, « discours de régie » - ce qui désigne les indications du narrateur - « commentaires » et « insertions »<sup>46</sup>.

Nous ne distinguerons pas les deux premières catégories, à savoir le discours d'intervention et le discours de régie, dans le récit de voyage, puisque le voyageur, l'auteur et le narrateur sont la même personne. Ces interventions facilitent l'agencement de la narration et l'organisation du texte. Les indications de l'auteur peuvent signaler l'ouverture d'un nouveau thème, d'une histoire enchâssée ou d'un texte inséré.

---

<sup>41</sup> BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, pp. 164-166 (Nous soulignons).

<sup>42</sup> *Ibid.*, 1980, p. 47.

<sup>43</sup> *Ibid.*, 1980, p. 49.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>45</sup> *Ibid.*, 1980, p. 50.

<sup>46</sup> Louis BALADIER, *Le récit*, Paris, 1991, p. 64.



Toujours nécessaires et naturels dans le récit de voyage, puisque le voyageur est censé interpréter d'une manière ou autre ce qu'il voit, les commentaires ne peuvent pas être considérés comme de véritables insertions.

Comme nous l'avons déjà constaté, l'insertion des textes s'impose souvent comme une nécessité dans la littérature des voyages. L'enjeu n'est jamais de s'en passer, mais de préserver la clarté de la structure en dépit de la diversité des thèmes et la présence des textes secondaires. Dans certains récits de voyage, surtout dans ceux des auteurs du second ou du troisième rang, l'on a d'ailleurs du mal à voir l'intérêt de l'ensemble du texte et l'on se perd dans les digressions.

Selon Jean Roudaut le voyageur peut atteindre cet objectif en utilisant un jeu de titres et de sous-titres, des interventions auctoriales ou faire réapparaître certains personnages<sup>47</sup>. Nous pouvons ajouter à ces procédés la typographie de l'édition<sup>48</sup> et le changement du style ou de registre<sup>49</sup>.

Les auteurs font un effort pour expliquer leurs digressions et justifier la présence d'autres genres, contrainte sur laquelle ils essaient d'attirer l'attention même du lecteur. La Condamine, par exemple, au sujet des Amazones, met en relief la nécessité de rapporter d'autres témoignages que le sien<sup>50</sup>.

Les transitions ou ruptures ne gênent pas la lecture, car la possibilité de l'insertion est due le plus souvent à une rencontre. Le récit peut alors facilement « s'ouvrir à d'autres textes longuement cités, mais aussi à d'autres voix, par les rencontres dans les tavernes, le compagnonnage des diligences, des bateaux, des auberges des errants, où s'organisent de petites sociétés »<sup>51</sup>. Ces rencontres ne sont que rarement fortuites, puisqu'elles font parties des objectifs principaux de tout voyage et de tout voyageur.

Il nous faut prendre en considération le fait que le récit de voyage veut à la fois instruire et divertir. Ainsi, le dosage harmonieux d'éléments instructifs et d'éléments anecdotiques dans le récit de voyage soulève un nouveau problème. Un exemple intéressant en est la description que nous trouvons chez Diderot, dans la partie *Du stathouérat*, où les anecdotes et histoires curieuses s'entremêlent avec la présentation objective et contribuent à renforcer la réflexion politique.

Diderot commence sa description par le statut, les droits et les tâches du stathouder, pour noter ensuite son expérience personnelle : « J'ai vu ces hommes ; je leur ai trouvé la gravité imposante et rustique des anciens Romains »<sup>52</sup>. Dans la suite, l'auteur insère quelques anecdotes<sup>53</sup>. Le sous-chapitre se termine par une réflexion sur la constitution des Provinces-Unies. Nous voyons ainsi que Diderot

<sup>47</sup> Jean ROUDAUT, art. « Récit de voyage », in *Dictionnaire des genres et des notions littéraires*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 590.

<sup>48</sup> Voir BOUGAINVILLE, *Op. cit.*, p. 82.

<sup>49</sup> Voir DIDEROT, *La Haye, Voyage en Hollande*. Diderot devient dans ce chapitre un conteur de plume légère au lieu de l'observateur sérieux.

<sup>50</sup> LA CONDAMINE, *Op. cit.*, p. 87.

<sup>51</sup> ROUDAUT, art. « Récit de voyage », p. 590.

<sup>52</sup> DIDEROT, *Op. cit.*, p. 52. La réalité de cette expérience peut être mise en cause. Diderot a vraisemblablement vu des portraits ou des statues.

<sup>53</sup> Par exemple celle qui commence par « Au temps des couches de la princesse actuelle ». DIDEROT, *Op. cit.*, pp. 54-55.

recourt à trois registres différents, c'est-à-dire à la description objective, à l'anecdote et à la réflexion politique, en traitant d'un sujet qui devrait être tout à fait objectif selon le *Préliminaire*. Comme l'emploi simultané de ces trois registres l'aide à exprimer ses pensées, il ne se soucie guère de signaler le changement.

Ces analyses nous permettent de tirer quelques conclusions sur la nature des genres insérés dans le récit de voyage. Les auteurs emploient certaines techniques narratives pour séparer ces textes secondaires du texte de leur voyage, et soulignent ainsi leur rapport à l'ensemble. Il peut y avoir une rupture visible, comme l'ouverture d'un nouveau chapitre chez Bougainville. Mais l'insertion est souvent moins évidente, comme chez Diderot, qui ne raconte ses anecdotes qu'après quelques paragraphes sur la ville de La Haye. Parfois même la typographie sépare le nouveau texte. Les énumérations peuvent être détachées et formulées en tableaux, ce qui saute directement aux yeux. Les auteurs utilisent ce moyen surtout dans le cas des catalogues.

Les genres que nous trouvons dans les récits de voyage sont de nature très diverse : ils peuvent relever du domaine officiel, économique, culturel ou littéraire. La manière dont l'auteur les remanie nous permet de nuancer leur classification.

En principe, le récit de voyage a pour objectif de rendre compte le plus précisément possible du voyage que l'auteur entreprend. Mais les genres insérés dans le récit ont plusieurs autres fonctions. En premier lieu, ils peuvent décrire un objet du voyage et relèvent ainsi de l'objectif principal du voyageur. En deuxième lieu, ils peuvent s'écarter de cet objectif et contribuer à la vivacité du texte. Finalement, la description de ce que les auteurs voient au cours de leur voyage se transforme facilement en réflexion politique et philosophique, et n'est donc plus liée au genre qu'ils écrivent.